

sonnable et la protection excessive, et on laisse au public le soin d'établir la différence entre les deux. Quant à mon honorable ami, il s'est contenté de tourner la difficulté non pas en définissant sa politique, mais plutôt les résultats qui en dériveront. Voici ce qu'il a dit à ce propos :

Nous nous prononçons donc pour une politique financière susceptible de favoriser la fabrication dans les limites du Canada de tous les articles nécessaires et des marchandises qui peuvent être produits ou manufacturés avec avantage à même nos ressources naturelles ou avec leur aide, en tenant compte des intérêts des consommateurs aussi bien que des légitimes revendications de notre population ouvrière.

M. R. L. BORDEN : Mon très honorable ami me pardonnera-t-il de le prier de donner lecture de la résolution adoptée à ce même propos, en 1893, par les libéraux réunis en convention à Ottawa ?

Sir WILFRID LAURIER : Si je l'avais par devers moi, je le ferais volontiers.

L'hon. M. FOSTER : Vous en avez perdu jusqu'au moindre souvenir.

Sir WILFRID LAURIER : Non pas; et je puis dire qu'elle renfermait une dénonciation catégorique de la protection. Mon honorable ami (M. R. L. Borden) a laissé entrevoir les effets de sa politique, mais ne nous a pas appris par quelle mesure législative il compte accomplir un tel miracle. En effet, c'est là le secret des dieux—et je ne saurais élever mon honorable ami au rang de ces dieux, puisqu'il est lui-même dans l'ignorance. Incapable de définir sa politique, il s'est arrangé de façon à laisser quelque espoir à ceux qui voudraient voir la barrière fiscale s'élever aussi haut que le gibet d'Aman et à ceux qui soupirent après l'abaissement des droits de douane dans la plus forte proportion possible. Comme cela, les uns et les autres pourront se bercer de la même illusion jusqu'à ce qu'ils se heurtent à une commune déception.

La plus importante question que mon honorable ami a traitée dans son programme après celle du tarif, c'est celle de la nationalisation des services publics. Je ne veux pas dire par là qu'il ait été le premier à l'aborder; ce ne serait pas exact.

Ce n'est pas mon honorable ami qui a ajouté cet article au programme. Il n'est pas le chef de cette école mais un sectateur, et un sectateur récalcitrant. Celui qui a ajouté cet article au programme n'est pas le chef du parti; il occupe un rang un peu moins élevé et nous (M. W. F. Maclean) le voyons sourire en m'écoutant. Je dois lui donner ce qui lui appartient. Dans cette voie, et dans quelques autres aussi, il est le chef de file de son parti. A la dernière session, on nous disait qu'il n'était plus admis dans les conciliabules de son parti. Cela n'a pas d'importance car, au sein ou hors des conciliabules, il prend les devants dans cette

Sir WILFRID LAURIER

voie et dans d'autres et son parti emboîte le pas derrière lui. L'honorable député (M. W. F. Maclean) est un homme courageux. Il s'est plongé hardiment dans les ondes froides du socialisme. Mais le chef du parti n'est pas aussi avancé, à en juger par ses déclarations. Il n'approuve pas; pourtant, il ne blâme ni ne répudie. Tandis que le représentant d'York-sud (M. W. F. Maclean) prend ses ébats au milieu du courant, l'honorable chef de l'opposition (M. R. L. Borden) se tient sur la rive. De temps à autre il trempe craintivement son pied dans l'eau et le retire aussitôt, n'osant décider s'il prendra le large ou s'il demeurera sur la terre ferme.

En ce qui concerne la nationalisation des voies ferrées, les déclarations de mon honorable ami ont été singulièrement vagues et décevantes. Il a assez parlé pour allumer l'espoir chez les esprits ardents, enthousiastes, irréfléchis, mais il a voulu éviter de se prononcer catégoriquement. Afin de ne pas commettre d'injustice à son égard par l'interprétation que je donnerais à ses paroles, je citerai le texte de son discours d'Halifax dans lequel il a promulgué sa profession de foi. J'emprunte le compte rendu du "Herald", d'Halifax :

La possession et l'exploitation des voies ferrées par l'Etat peuvent-elles être couronnées de succès au Canada ? C'est une question qui n'a pas encore été tranchée. On bat constamment en brèche la nationalisation des services publics, à cause de leur administration inhabile, corrompue, et on ne semble pas avoir beaucoup de raisons à faire valoir pour la combattre. Ne perdons pas de vue que toutes les entreprises privées nous offrent des exemples d'insuccès et d'incompétence. Nier que nous sommes capables d'exploiter profitablement une grande voie ferrée nationale reliant l'Atlantique au Pacifique équivaldrait à nier que nous sommes en état de jouir de l'autonomie. Doit-on blâmer toutes les entreprises privées à cause des faillites commerciales ou des méthodes dépravées ? Devons-nous renoncer à notre privilège d'autonomie à cause d'actes fréquents de mauvaise administration, des concussion, des scandales résultant des ventes de terres dans la vallée de la Saskatchewan et des baux de pâturages ? Dernière question qui n'est pas la moins importante : céderons-nous nos chemins de fer à des compagnies parce que leur administration a été fort discréditée ?

Quant à moi, je crois qu'il n'y a pas lieu de blâmer la nationalisation des services publics à cause des erreurs administratives, pas plus qu'il n'y a lieu de trouver mauvaise la doctrine générale de l'autonomie. Le remède se trouve dans le redressement des abus.

Or, si ce langage a un sens, il signifie simplement que la nationalisation est une doctrine large que le parti et le pays devraient adopter à l'exemple du représentant d'York-sud. Si ces paroles ont du poids, si elles ont réussi à nous convaincre, telle est la conclusion qu'ont tirée ceux qui les ont entendues, mais ce n'est pas le sentiment de celui qui les a proférées. Après qu'il eut invoqué une infinité de raisons en faveur de la nationali-